



## CONSEIL INTERCOMMUNAL

### Décision prise lors de la séance du Conseil intercommunal de l'AIAB Jeudi 26 mars 2015 à 20h00, à Borex (collège secondaire Elisabeth de Portes)

#### Préavis No 01-2015 du Comité de direction : Exercice 2014 – Rapport de gestion et comptes

Au vote le Conseil intercommunal décide par 21 oui, 0 non et 1 abstention :

- ✓ D'accepter le crédit complémentaire d'investissement de Fr. 57'000.00 pour le changement des lampes Pow-led du bassin de la piscine
- ✓ D'approuver les comptes de l'exercice 2014 tels que présentés
- ✓ De donner décharge au Comité de Direction de l'AIAB de sa gestion pour l'exercice 2014

**Cette décision n'est pas soumise à référendum**

#### Préavis No 02-2015 du Comité de direction :

**Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 1'542'000.00 destiné à financer l'aménagement d'installations sportives pour le collège secondaire de Borex - Crassier avec arrêt de bus et trottoir sur le territoire communal de Crassier**

Au vote le Conseil intercommunal décide par 22 oui, 0 non et 0 abstentions :

- ✓ D'adopter le préavis No. 02-2015 et la demande d'un crédit de CHF 1'542'000.00.- destiné à financer l'aménagement d'installations sportives pour le Collège secondaire Borex-Crassier avec arrêt de bus et trottoir sur le territoire communal de Crassier.
- ✓ D'accorder un crédit de CHF 1'542'000.00.- et d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 1'542'000.00.- dans le cadre du plafond d'endettement qui a été fixé par les statuts de l'Association Intercommunales Asse et Boiron.
- ✓ D'amortir l'investissement de CHF 1'542'000.00.- sur une période de 15 ans, à raison de CHF 102'800.00.- par année, la première fois au budget 2016, par le compte 358.331.2. Les intérêts de l'amortissement seront portés annuellement aux comptes de fonctionnement de l'Association Intercommunale Asse et Boiron.
- ✓ D'autoriser le Comité de Direction à entreprendre ces travaux.

La Rippe, le 26 mars 2015

Le Président :

  
Georges Lacôte



La Secrétaire :

  
Tina Hölzel

Avis affiché au pilier public du 31 mars au 20 avril 2015